

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT de la réunion du Comité exécutif de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 9 mai 2012, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1642.

Nomination de monsieur Jean-Guy Prévost au Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 5 des études de premier cycle et au Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs

Résolution CEFSPD-2011-2012-520

ATTENDU la fin du mandat de monsieur Maurice Couture à titre de vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU le nouveau mandat de monsieur Jean-Guy Prévost à titre de vice-doyen aux études de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU la composition du Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 5 des études de premier cycle et du Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs favorisant la représentation du vice-décanat aux études;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Beaud, appuyé par monsieur Daniel Mockle que le Comité exécutif de la Faculté de science politique et de droit :

NOMME monsieur Jean-Guy Prévost, vice-doyen aux études, comme représentant de la Faculté de science politique et de droit au Comité permanent de mise à jour du Règlement n° 5 des études de premier cycle et au Comité permanent de mise à jour du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, jusqu'au 31 mai 2015;

TRANSMETTE sa décision à la Commission des études.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, 30 mai 2012

Jean-Pierre Beaud
Doyen